



HAL
open science

**Être chercheur et acteur de son terrain : stratégies,
contournements et “ bricolages ” pour la réalisation
d’une enquête de terrain dans le cadre d’une thèse en
Cifre**

Tatiana de Feraudy

► **To cite this version:**

Tatiana de Feraudy. Être chercheur et acteur de son terrain : stratégies, contournements et “ bricolages ” pour la réalisation d’une enquête de terrain dans le cadre d’une thèse en Cifre. Sciences sociales et expertises dans les mondes politiques et sociaux contemporains, IEP de Rennes; ARENES, Oct 2019, Rennes, France. hal-04024383

HAL Id: hal-04024383

<https://hal.science/hal-04024383>

Submitted on 10 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Être chercheur et acteur de son terrain : stratégies, contournements et « bricolages » pour la réalisation d'une enquête de terrain dans le cadre d'une thèse en Cifre.

Tatiana de Feraudy (Université Paris I Panthéon Sorbonne – CESSP)

Communication au colloque « Sciences sociales et expertises dans les mondes politiques et sociaux contemporains », 4 octobre 2019, IEP de Rennes.

En 1917, Max Weber introduit son essai sur la neutralité axiologique en déclarant qu'il ne lui paraît ni réalisable ni souhaitable, à partir d'une distinction entre « les faits que l'on peut démontrer d'une façon purement logique ou établir de façon purement empirique, d'une part, et les évaluations pratiques, éthiques ou encore celles qui sont de l'ordre des conceptions du monde, d'autre part » (Weber, 1965 [1917], p.6), de ne voir que les premiers comme fondant une démarche scientifique. Au contraire, il invite les scientifiques à prendre conscience de la présence de ces deux éléments dans leur travail afin de donner à voir ce qui relève de l'un ou de l'autre¹. Cet impératif de réflexivité est au cœur des discussions et prescriptions méthodologiques concernant l'enquête de terrain, en particulier lorsque celle-ci concerne un terrain « proche », où l'enquêteur doit procéder « par distanciation » (Beaud, Weber, p.40) pour faire apparaître ce que les pratiques des acteurs ont de construit, pour dénaturiser ce qui paraît aller de soi.

Si l'exercice de réflexivité est souvent réalisé *a posteriori* auprès de la communauté scientifique², nous proposons ici de nous intéresser à une recherche « en train de se faire ». Il s'agira tout d'abord de discuter de ce qu'implique le financement d'une recherche à travers une Convention industrielle de formation à la recherche (Cifre), de l'apport d'une entrée sur le terrain à des conflits en termes d'organisation du travail mais aussi de « loyauté », opposant les exigences du monde académique et celles des organismes financeurs. Nous tenterons ensuite de réconcilier le questionnement d'un engagement « dans » et « par » le terrain avec un impératif plus traditionnel de réflexivité qui amène à s'interroger sur les rôles et identités attribuées au chercheur, qui peuvent influencer la manière dont les acteurs se mettent en scène.

¹ Pour une discussion de la « neutralité axiologique » et de son interprétation, voir Blondiaux et al., 2016, p. 9.

² On peut d'ailleurs se demander si la description de la recherche en Cifre comme un « processus collaboratif très fertile » (Ferchaud et al., 2016, p.132) ou l'injonction à « transformer les difficultés en expérience heuristique fertilisant finalement les travaux de recherche » (Foli, Dulaurans, 2013, p.8) ne contribuent pas à une forme d'écriture enchantée ou « héroïque » (Morillon, 2008, p.7) du terrain.

Ma thèse de doctorat porte sur les pratiques et les représentations des acteurs de la *civic tech* en France. J'étudie d'une part les acteurs participant à un marché des outils numériques de participation et d'autre part les associations et collectifs qui cherchent à structurer le secteur, « faire émerger » et « accompagner » de nouveaux projets (selon les termes des acteurs), ainsi qu'à développer des actions de plaidoyer pour faire reconnaître leur légitimité dans différentes arènes publiques³. Je réalise ma thèse en Cifre au sein de l'association Décider ensemble, qui promeut les démarches et les outils de participation citoyenne.

Le dispositif Cifre a été créé en 1981 « dans le double objectif de placer les doctorants dans des conditions d'emploi scientifique et de favoriser les collaborations de recherche entre le milieu académique et les entreprises »⁴. Sa mise en œuvre a été déléguée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à l'Association Nationale Recherche Technologie (ANRT). Dans le cadre de la convention, un organisme d'accueil (entreprise, association ou collectivités locales) embauche un doctorant en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée de 36 mois et se voit allouer une subvention annuelle d'un montant de 14 000 euros par l'ANRT. L'organisme d'accueil signe ensuite un contrat de collaboration avec un laboratoire de recherche pour une durée de trois ans. L'obtention d'un conventionnement Cifre se fait à l'issue d'un processus d'instruction qui évalue à la fois le projet scientifique du doctorant, par le recours à des chercheurs extérieurs, et la capacité de l'organisme d'accueil à fournir une formation « professionnalisante »⁶. Si le dispositif est peu directif (Perrin-Joly, 2010, §7), les termes du contrat de travail sont assez clairement définis : le doctorant doit consacrer l'intégralité de son temps à sa recherche doctorale, qu'il réalise à 50% dans l'entreprise et à 50% dans le laboratoire⁷.

³ Sur la notion d'arènes et l'activité de construction de problèmes publics, voir Cefai, D., « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1996, vol. 14, no 75, p. 43-66.

⁴ Plaquette de l'ANRT 2019 [URL : <http://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/cifre-plaquette-2019.pdf>, consulté le 12 septembre 2019].

⁵ Le dispositif Cifre a été ouvert aux associations, collectivités locales, établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ou administratif (EPA) ainsi qu'aux groupements d'intérêt public et chambres consulaires en 2006 [URL : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html>, consulté le 13 septembre 2019].

⁶ Site web de l'ANRT, « Découvrir la procédure Cifre », [URL : <http://www.anrt.asso.fr/fr/decouvrir-la-procedure-cifre-7844>, consulté le 12 septembre 2019].

⁷ Site web de l'ANRT, « Découvrir la procédure Cifre », op.cit.

Ce dispositif est le plus souvent évalué au regard d'un objectif d'employabilité des docteurs et en particulier de leur insertion professionnelle dans le secteur privé⁸. Ceci peut s'expliquer car le développement et les réorientations stratégiques du dispositif sont liés à des objectifs de débouchés économiques et d'employabilité, plutôt qu'à des intérêts de recherche (Petit, 2019⁹). De fait, près de 9 docteurs Cifre sur 10 intègrent directement le marché du travail, dans le secteur privé pour 8 docteurs sur 9¹⁰. Ceci amène à identifier la Cifre comme le mode de financement idéal pour accéder au secteur privé, mais aussi à l'opposer aux contrats doctoraux, qui, couplés à une expérience de monitorat et d'enseignement, constitueraient la voie royale pour obtenir un poste dans l'enseignement supérieur et la recherche (Bernela, Bertrand, 2018, p.396). Si certains considèrent que la thèse Cifre est aujourd'hui « moins mal vue du monde académique », ils appellent cependant à l'évaluer « en fonction de son contexte et non comme un produit exclusivement académique » (Ferchaud et al., 2016, p.136).

Il semble cependant intéressant, à l'heure où la Cifre devient une modalité de plus en plus commune de financement des thèses en SHS (Petit, 2019), de prendre au sérieux le doctorat en Cifre comme formation à la recherche académique. Alors que le « projet professionnel » à l'entrée en doctorat n'est pas une variable pertinente pour déterminer la probabilité d'un parcours académique (Bernela, Bertrand, 2018, p.413), tout se passe comme si le fait de démarrer un doctorat en Cifre était toujours l'indicateur d'un choix de s'orienter vers le secteur privé¹¹. Plutôt que d'envisager l'issue du doctorat comme déterminée par ce « choix » initial, nous souhaitons discuter ce que ce mode de financement fait à la carrière du doctorant et à la production de la recherche. Il s'agit d'analyser les conditions matérielles de réalisation de la thèse et les « postures » de recherche, leurs évolutions au cours du doctorat, ainsi que les déclinaisons de l'impératif de réflexivité dans le cadre d'une Cifre.

⁸ Voir notamment l'enquête 2016 de l'ANRT, intitulée « La Cifre, un passeport pour l'emploi en entreprise » [URL : <http://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/devenir-des-docteurs-enquete-cifre-2016.pdf> consulté le 12 septembre 2019].

⁹ Guillaume Petit appelle à considérer la Cifre comme un « fait social » plutôt qu'uniquement comme expérience individuelle et montre que les Cifre en sciences humaines et sociales n'échappent pas à ces orientations. Principalement réalisées en entreprise, elles semblent répondre à une demande d'innovation organisationnelle et managériale, et s'inscrire dans le paradigme du « capitalisme cognitif », qui fait de la capacité d'apprentissage de la force de travail une ressource pour la productivité des entreprises (Petit, 2019, p.25).

¹⁰ Enquête ANRT 2017, citée dans le rapport « Regards croisés. Doctorants, employeurs et directeurs de thèse sur 1000 Cifre », 2018, [URL : http://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/enquete_1000_fin_de_cifre_2016_vf2.pdf, consulté le 12 septembre 2019].

¹¹ Lors d'une enquête de l'ANRT en 2016, 67% des répondants, anciens doctorants Cifre toutes disciplines confondues, indiquent qu'ils ont démarré leur thèse avec l'objectif de poursuivre une carrière dans le secteur privé, et n'ont pas changé d'avis (ANRT, « Regards croisés... », op.cit.). Sans préjuger donc des intentions des doctorants démarrant leur thèse en Cifre, nous nous intéressons (hypothétiquement) à ceux dont le projet professionnel a pu évoluer, ou qui souhaiteraient s'orienter vers une carrière académique.

Postures et négociations du doctorant face à l'organisme d'accueil

Démarrer un doctorat en Cifre : un mode de financement « idéal » ?

Ayant réalisé une recherche exploratoire au sein d'un *think-tank* environnemental sur l'usage d'outils numériques de participation citoyenne par les élus et agents de collectivités locales en France, je souhaitais analyser l'émergence d'un marché d'outils numériques développés par des entreprises qui se positionnaient comme contribuant à la « modernisation » de l'administration publique. Après avoir obtenu en 2017 l'accord d'un directeur de thèse pour réaliser ce projet, la question du financement s'est posée. Nous avons décidé de nous orienter vers une Cifre, considérant qu'il était plus probable¹² que j'obtienne ce type de financement qu'un contrat doctoral.

Nous avons décidé de proposer le projet à Décider ensemble. J'avais rencontré l'équipe de l'association dans le cadre de mon activité professionnelle¹³ et mon directeur de recherche était membre de leur conseil d'administration. Le directeur de la structure a immédiatement montré beaucoup d'enthousiasme et a proposé de m'embaucher en CDI dès janvier 2018, sans attendre que le conventionnement Cifre soit accepté par l'ANRT¹⁴. Les formes d'intervention ainsi que les attentes des acteurs qui font appel à un chercheur sont variées, d'un intérêt pour la collecte de données à travers des méthodes scientifiques à l'apport d'une caution scientifique ou d'une contribution critique (Blondiaux et al., 2016, p.11). Ici, le directeur a exprimé qu'il souhaitait renforcer les liens de l'association avec le monde académique et lui redonner un rôle de production de recherche. Selon lui, compter une doctorante dans l'équipe augmenterait la légitimité et la crédibilité de l'association auprès des acteurs, d'autant plus que j'apportais un réseau professionnel déjà constitué et une certaine reconnaissance professionnelle et médiatique en tant qu'« experte ». Je constituais donc une ressource même en dehors de ma recherche doctorale, à un coût limité¹⁵.

La collaboration semblait donc se présenter dans des conditions idéales. Le directeur de l'association avait une certaine proximité avec le milieu de la recherche, étant titulaire d'un

¹² Les contrats doctoraux font l'objet d'une forte concurrence et semblent être principalement attribués à des étudiants issus de l'université Paris 1. Mon parcours « hybride », avec sept années d'expérience professionnelle, ne paraissait pas pouvoir être valorisé dans ce cadre, mais pouvait intéresser une entreprise.

¹³ Nous avons organisé, avec le *think-tank* dans lequel je travaillais et cette association, un événement sur le sujet des outils numériques de participation. Le directeur de l'association m'avait ensuite invitée à rejoindre le conseil scientifique de la structure.

¹⁴ Le dossier de demande de conventionnement, envoyé début décembre 2017, a été validé en mai 2018.

¹⁵ Plusieurs autres enquêtes soulignent que le dispositif Cifre peut permettre à l'employeur d'embaucher un diplômé à un coût moins important (voir notamment Foli, Dulaurans, 2013 ; Hellec, 2014). Dans mon cas, le salaire d'embauche était largement inférieur à mes salaires précédents et à celui d'une chargée de mission qui aurait la même expérience.

doctorat en droit et travaillant avec des chercheurs au sein d'un groupement d'intérêt scientifique. Il montrait un intérêt pour ma thèse et mon contrat de travail limitait mes missions à la réalisation de la recherche doctorale et à la production de notes de vulgarisation, tous les six mois, à partir des résultats de ma recherche. Je devais rejoindre une équipe alors composée de cinq personnes (un directeur, trois chargés de mission et un apprenti) en tant que chargée de recherche, et participer à un projet, l'« Observatoire des civic tech », qui avait pour objectif d'organiser des événements et de produire des notes en ayant recours à des consultants et chercheurs extérieurs. Ce poste me paraissait compatible avec une recherche doctorale, tandis que la réalisation d'une thèse en Cifre me permettait d'avoir un financement pendant mon doctorat et de me ménager une « porte de sortie » au cas où je ne pourrais pas poursuivre une carrière académique.

On observe de plus une certaine porosité des frontières entre mondes professionnel et académique dans le milieu de la démocratie participative. De nombreux professionnels, en particulier parmi les consultants, sont d'anciens chercheurs. Un grand nombre de chercheurs sont directement impliqués dans le développement, l'accompagnement, l'observation et l'évaluation de dispositifs participatifs, ce qui peut être d'ailleurs être autant valorisé que critiqué (Blondiaux et al., 2016, p.12). Enfin, le nombre de thèses en Cifre au sein de ce milieu est important : Guillaume Petit dénombre environ 50 thèses sur la démocratie participative réalisées en Cifre entre 2000 et 2012, ce qui représente 10% des 500 thèses en Cifre en SHS (Petit, 2019, p.17). Plus de la moitié des doctorants et doctorantes suivies par mon directeur de recherche sont en Cifre.

Faire de la recherche en Cifre : peut-on être dans une posture « mixte » ?

Laurent Morillon distingue trois types de déroulements d'une thèse Cifre : « idyllique », où le doctorant consacre l'intégralité de son temps à la recherche, « mixte », avec un partage plus ou moins équitable du temps entre recherche doctorale et missions opérationnelles, et « détournement », volontaire ou non, lorsque le chercheur se consacre à ses activités salariales au détriment de la recherche doctorale, celle-ci devant être réalisée de manière indépendante (Morillon, 2008, p.5-6). Si le « détournement » est un processus progressif, peut-on objectiver les éléments qui amènent à cette posture ?

Si l'accord initial laissait présager un déroulement « idyllique », il est rapidement devenu évident que je ne consacrerai pas la totalité de mon temps à la recherche. Durant les trois premiers mois, j'ai développé le programme de travail et recherché des financements pour le projet d'« Observatoire des civic tech ». Les ressources permettant de financer ce projet, et donc mon contrat de travail, n'étaient en effet pas assurées. J'ai également contribué à

l'organisation de plusieurs événements professionnels. Cependant, les trois mois suivants ont été consacrés quasiment intégralement à la recherche et à la préparation d'une communication scientifique. Le directeur de l'association m'a de plus encouragée à participer à des séminaires ou colloques et m'a fourni un soutien financier lorsque cela était nécessaire.

La situation de l'association est devenue instable dans les mois suivants. Deux chargées de mission avaient quitté la structure en décembre 2017. En juin 2018, le directeur et l'apprenti la quittent également. Nous sommes donc plus que deux salariées, et en septembre 2018, une nouvelle directrice, une chargée de communication à mi-temps et une stagiaire sont recrutées. Entre janvier et juin 2019, l'intégralité de l'équipe (à mon exception) quitte la structure. Durant l'été 2019, un directeur est embauché à temps partiel (20%) pour quelques mois. Par la suite, deux co-directrices (démarrant respectivement en septembre et décembre 2019) et trois stagiaires sont recrutés.

Le turnover important ainsi que les changements successifs de direction se sont révélés être un défi. En 2018, la nouvelle directrice considère que ma recherche doctorale « ne la regarde pas » et me demande une répartition stricte du temps de travail, à 50% pour l'association et à 50% pour la thèse. La charge de travail pour l'association s'accroît. En dix-huit mois, je réalise deux enquêtes (une analyse de presse et une enquête par questionnaire auprès de collectivités locales), organise dix événements (colloques, ateliers de travail, matinées de discussion, séminaires à destination des partenaires), réalise plus de quarante interventions médiatiques, politiques (auditions) ou dans des colloques et événements professionnels et représente la structure à plus de vingt événements.

Les difficultés associées à la subordination salariale sont quasiment toujours présentes dans les récits de thèse Cifre, deux tiers des doctorants disant avoir des difficultés avec leur organisme d'accueil (Ferchaud et al., 2016, p.130). Les exigences contradictoires sont bien documentées, notamment la gestion des temporalités différentes (Perrin-Joly, 2010, §28) régissant l'activité d'une entreprise (ou d'une association) et la réalisation d'une recherche doctorale. Les attentes de l'association tendent à rendre prioritaires les missions professionnelles : les rendez-vous et événements s'enchaînent et la précarité financière de l'association justifie une urgence permanente.

Quels arbitrages implique une situation de « détournement » ?

Ainsi, malgré un cadrage initial précis du calendrier et de l'objet de recherche, validé par la structure à travers le contrat de travail (Hellec, 2014, p.103-104), ainsi qu'une explicitation des postures et des rôles au début de la collaboration, une Cifre demande une négociation permanente (Morillon, 2008, p.5). De par sa dépendance matérielle envers

l'employeur, le doctorant ne dispose pas d'une marge de manœuvre qui lui permettrait de refuser certaines tâches pour se consacrer à sa recherche doctorale (Blondiaux et al., 2016, p.13). L'acculturation aux activités de recherche dépend parfois d'un seul acteur dans l'organisme, sans lequel la recherche doctorale finit par être réalisée de manière « autonome et cloisonnée » (Foli, Dulaurans, 2013, p.6).

Ceci a un impact considérable sur la réalisation d'une thèse. Les temps dédiés à la recherche doctorale sont limités (souvent moins d'une journée par semaine) et irréguliers. Les témoignages de doctorants en Cifre comme les recommandations exprimées par des chercheurs soulignent la nécessité de « se ménager des espaces de liberté » (Blondiaux, Fourniau et Mabi, 2016, p.13), « s'intégrer à un véritable collectif de recherche » (Hellec, 2014, p.108), mobiliser des ressources qui sont autant de « repères d'identification » au monde académique, comme la supervision du directeur de thèse, l'échange avec des chercheurs ou la participation à des ateliers doctoraux (Foli, Dulaurans, 2013, p.8 ; Ferchaud et al., 2016, p.132). S'il m'a été possible de participer de manière ponctuelle à des séminaires, je n'ai pas pu assurer une interaction continue avec d'autres chercheurs.

J'ai donc dû réaliser des arbitrages pour ma recherche doctorale. Ayant obtenu l'accord de l'association Démocratie Ouverte pour observer ses activités, j'ai consacré l'essentiel du temps alloué à la recherche à ce début d'enquête de terrain, qui avait aussi l'avantage de pouvoir être réalisée le soir ou en fin de semaine. Les plages horaires à consacrer au travail doctoral dépassant rarement deux heures, j'ai un peu laissé de côté la revue de littérature et l'écriture. Or ces activités sont absolument nécessaires pour prendre de la distance par rapport au terrain, mais aussi pouvoir communiquer et acquérir ou entretenir une capacité à produire de la recherche scientifique. Passer un an à n'utiliser qu'un discours professionnel et à s'immerger dans le quotidien des acteurs crée le risque de trop s'éloigner du vocabulaire, des méthodes et des formes d'écriture scientifiques.

Accès aux données et au terrain : d'une approche utilitariste à une approche réflexive de la position sur le terrain

Devenir un chercheur-acteur : entre posture de recherche et engagement « par » le terrain

Les témoignages concernant la Cifre ont tendance à dissocier d'une part la réflexivité appliquée aux interactions avec l'organisme d'accueil, et d'autre part la démarche réflexive concernant la position du chercheur sur le terrain. Il paraît pourtant central de comprendre ce que la Cifre signifie pour l'interaction avec les enquêtés et la perception de l'enquêteur. Cette question est souvent abordée à partir de l'angle d'un accès privilégié à des données ou des lieux autrement inaccessibles. Plus largement, la familiarisation avec les acteurs dans le temps, tout comme la possibilité de « se mettre à la place » des acteurs, de « faire les mêmes gestes » (Blondiaux et al., 2016, p.10) apporterait une compréhension plus fine du monde social étudié. Enfin, les événements vécus sur le terrain en tant qu'acteur permettraient de faire évoluer l'objet (Foli, Dulaurans, 2013, p.9).

La recherche en Cifre en effet permet de adopter une démarche ethnographique au long cours, surtout lorsque la structure d'accueil est l'objet de la thèse (Ferchaud et al., 2016, p.132). Cependant, le statut qu'elle confère peut aussi limiter l'accès à d'autres acteurs, voire constituer un obstacle à l'accès au terrain. Ma première année de thèse a impliqué un certain nombre de renoncements, et notamment l'abandon de la perspective d'une démarche ethnographique. Ceci s'explique autant par les contraintes de temps liées à mes missions professionnelles (il n'est pas toujours possible d'être présente de manière continue et régulière aux côtés des acteurs) que par une réticence des acteurs eux-mêmes à cette observation.

En effet, le statut de chercheuse semble associée à une posture de neutralité et d'extériorité, qui entre en tension avec un statut professionnel auquel sont associés d'autres « caractéristiques¹⁶ » et des intérêts spécifiques. Ainsi, l'enquête menée pour un think-tank environnemental entre 2016 et 2017 (80 entretiens dont 27 avec des acteurs directement engagés dans la « civic tech ») n'a pas créé de difficultés particulières. On peut faire l'hypothèse que le think-tank environnemental était considéré comme extérieur à la participation citoyenne, ce qui n'est pas le cas pour Décider ensemble, qui est un acteur des jeux de pouvoir de ce milieu. Le chercheur-acteur devient alors à la fois un enquêteur dont le regard peut être perçu comme inquisiteur (Foli, Dulaurans, 2013, p.3) et une ressource à mobiliser pour la légitimité qu'il peut conférer.

¹⁶ Everett C. Hughes souligne que les acteurs associent à différents « statuts » des traits et caractéristiques auxiliaires qui créent des attentes en termes de posture et de comportements (cf. Hughes, 1945, p.353).

Stratégies d'orientation et de contrôle de l'activité du chercheur -acteur.

Le « monde » et le marché de la participation citoyenne comprennent des structures dont les positions ne sont pas figées (Mazeaud, Nonjon, 2018). Les entreprises de conseil en participation citoyenne et les éditeurs de logiciels de démocratie numérique sont souvent de jeunes structures dans des situations économiques instables. La concurrence n'est pas moins forte entre les structures associatives qui se donnent pour missions de « rassembler les professionnels », « apporter une expertise », « décrypter les enjeux », voire représenter les intérêts du milieu. Elles mènent des activités similaires (études ou enquêtes, événements de partage d'expériences, ateliers ou formations, accompagnement de dispositifs) et sont en concurrence pour obtenir des financements (subventions ou partenariats avec des acteurs publics ou privés) et une reconnaissance médiatique ou politique.

Ainsi Décider Ensemble peut être considérée comme en concurrence avec Démocratie Ouverte, qui occupe un rôle central dans le milieu de la « civic tech ». Ces deux associations dépendent parfois des mêmes sources de financement (par exemple la Caisse des Dépôts et Consignations ou le Groupe La Poste) et s'adressent aux mêmes publics. Mon recrutement chez Décider ensemble et le lancement de l'« Observatoire des civic tech » ont ainsi remis en question mon activité d'observation chez Démocratie Ouverte. Les acteurs ont exprimé leur réticence à ce qu'un nouvel acteur traite ce sujet, et si j'ai pu observer l'activité de leur « incubateur d'innovation démocratique », cela n'a été possible que contre la promesse d'en fournir une « évaluation » indépendante. Pour les acteurs, cela semblait permettre de me restreindre à un rôle de prestation et de contrôler la production de recherche, avec de fréquents rappels à l'ordre : tentative de me faire signer une déclaration de confidentialité, recommandations de questions à poser ou sujets à traiter, demandes de rapports intermédiaires ou de rendus opérationnels.

Cependant, le chercheur-acteur se voit aussi attribuer une expertise et le pouvoir d'offrir une forme de reconnaissance. Celle-ci semble cependant plutôt associée à un rôle professionnel qu'à une appartenance académique. Ainsi, l'observation que je réalisais chez Démocratie Ouverte était régulièrement valorisée auprès de leurs financeurs comme démontrant leur réflexivité sur leur action. S'il est difficile d'obtenir des informations sur les structures commerciales, certains acteurs m'ont contactée directement pour me présenter leur démarche, me demander des conseils pour lancer ou développer leur structure, ou me proposer d'intervenir dans leurs événements, formations ou articles de « blog ». Les interactions peuvent ainsi être facilitées lorsqu'ils souhaitent être « bien vus », que je reconnaisse l'intérêt et la qualité de leur démarche ou de leurs outils et que je les mette ensuite en valeur dans le cadre de mon activité

professionnelle (lors d'interventions médiatiques ou professionnelles, ou auprès des acteurs de collectivités locales ou d'entreprises qui me demandent des conseils sur les outils numériques de participation citoyenne). Le discours auquel on a accès est cependant un discours « marketing » d'entrepreneurs qui cherchent à « se vendre ».

Combiner des identités : la Cifre est-elle réellement spécifique ?

L'immersion dans le terrain peut donc faire émerger des faits à analyser ou permettre d'identifier les acteurs, mais il est difficile d'identifier ce qui est spécifique à la Cifre. En ce qui concerne l'incertitude identitaire du doctorant, qui a souvent été soulignée (Perrin-Joly, 2010, §26 ; Hellec, 2014, p.107 ; Foli et Dulaurans, 2013, p.7), l'appartenance à une structure identifiée vient s'ajouter à des tensions plus traditionnelles. Au-delà d'être à la fois chercheur et acteur, un doctorant est impliqué dans son terrain auprès des organisations et des enquêtés qu'il étudie, et la distanciation est d'autant plus ardue que de multiples identités se combinent.

Au-delà de mon statut de salariée de Décider ensemble et de doctorante en science politique, je me suis engagée aux côtés d'acteurs comme Démocratie Ouverte ou Code for France. Pour cette dernière association par exemple, l'observation ne peut se faire sans participation : il est obligatoire de « faire » avec les acteurs, une quinzaine de bénévoles qui se réunissent pour travailler ensemble sur des tâches informatiques, de communication, ou de plaidoyer (éditer le site web, récupérer des données, les analyser, écrire une tribune...).

Ces multiples appartenances créent des interrogations sur ma loyauté de la part des acteurs, mais aussi une difficulté à identifier d'où l'on parle. A de multiples reprises, les enquêtés m'ont interrogée sur mon engagement dans ces différentes structures, allant parfois jusqu'à me sommer de prendre position sur des enjeux clivants (la question de l'open source par exemple). S'il est difficile de naviguer entre les différentes identités qui me sont attribuées, la position de chercheuse est la plus difficile à négocier.

Deux enjeux méthodologiques : interagir avec les enquêtés et parler de sa recherche.

La position d'« entre deux » (Ferchaud et al., 2016, p.130) s'articule en fait à des questions très concrètes d'organisation du travail, comme celle de la collecte de matériaux. En contact régulier avec un certain nombre de mes enquêtés, comment éviter de les sur-solliciter ? Puis-je leur demander un entretien, sachant qu'ils auront probablement déjà donné un certain nombre d'informations lors de nos précédentes interactions ? Ensuite, comment prendre en compte les matériaux obtenus dans les interactions quotidiennes (rendez-vous de présentation commerciale, interventions publiques, discussions informelles, courriels échangés...) ? Chaque situation doit être négociée pour obtenir des éléments à la fois pour ma recherche doctorale et

pour la réalisation de mes missions professionnelles. La tentation de vouloir « tout faire à la fois » entre en tension avec tout d’abord une impossibilité pratique à tout noter et tout analyser en permanence; et avec les prescriptions méthodologiques amenant à faire entrer l’enquête dans des « cases » comme celles de l’entretien biographique ou de l’enquête ethnographique.

Par ailleurs, la communication de résultats de recherche est délicate. D’abord, la préoccupation d’une influence de l’enquêteur sur le terrain et la question de son objectivation est particulièrement prégnante quand l’enquêteur est amené à fournir des recommandations et des analyses qui seront utilisées par les acteurs. Pour le chercheur, les manières de s’engager peuvent influencer comment il participe à la reproduction ou à la modification des rapports de pouvoir dans le champ (Blondiaux et al., 2016, p.15). Or il m’est régulièrement demandé d’intervenir pour analyser le secteur, évaluer les initiatives, présenter des « bonnes pratiques », en résumé d’adopter une posture normative qui entre directement en contradiction avec l’activité de recherche scientifique.

Si la Cifre semble spécifique surtout par l’injonction à « prendre part(i) » en tant qu’acteur, elle peut aussi complexifier les défis épistémologiques liés à la recherche de terrain. Comment présenter des résultats de recherche honnêtes tout en ménageant les intérêts des enquêtés et en conservant leur confiance pour pouvoir continuer l’enquête de terrain ? Comment se positionner vis-à-vis de l’organisme d’accueil lorsque l’appartenance à cette structure peut mettre en danger l’accès au terrain ? Le besoin de prendre de la distance entre en tension avec des considérations stratégiques mais aussi avec des formes d’attachement associées à l’interaction avec les acteurs (affinités amicales, proximité idéologique, conflits de valeurs, etc.).

Les communications académiques sont également concernées puisque le milieu de la démocratie participative compte des professionnels proches de la recherche, qui vont lire les productions académiques qui les concernent. Par ailleurs, le statut de doctorant ne confère pas une légitimité suffisante pour affronter une remise en question ou contredire une appropriation détournée des résultats par les acteurs (Hellec, 2014, p.107), d’autant plus en sciences sociales où les acteurs se sentent plus légitimes à discuter les résultats (Perrin-Joly, 2010, §36). J’ai ainsi adopté une posture d’évitement en ce qui concerne la production académique, avec une réticence à communiquer des résultats de terrain ou du moins un refus de les publier par écrit.

Conclusion

Nous nous sommes attachés à montrer que pour aborder la réflexivité dans le cadre d'une Cifre, il s'agit de penser ensemble l'engagement « par » le terrain et l'engagement « dans » le terrain, de relier les conditions matérielles de réalisation de la recherche au rapport avec l'organisme d'accueil et avec les enquêtés. Certains éléments sont spécifiques à la Cifre : rôle de médiation entre mondes professionnel et académique, difficulté à expliciter les postures, négociations ne laissant souvent comme options que la « loyauté » ou la « sortie » (*Blondiaux et al., 2016, p.1317*)... D'autres sont plus généralement associés à l'immersion dans un terrain de recherche, comme le rapport aux enquêtés, mêlant objectivation et attachements. Le besoin de réflexivité est donc décuplé dans le cadre d'une Cifre.

Par, la distance relative au monde académique peut mener à ne pas (ou ne plus) envisager une carrière académique. Au-delà de la difficulté à comprendre le contexte institutionnel et les procédures d'accès au milieu¹⁸, l'accumulation de ressources valorisées (communications, publications, enseignement) est compromise par les conditions de réalisation de recherche et les exigences des acteurs, notamment en termes de confidentialité. Envisager une carrière académique suppose de « compenser » ces manques au cours des années suivantes, de réaliser un réel effort de distanciation et de se distinguer des démarches de « recherche-action ». La réflexivité est alors investie comme moyen de réaliser cette prise de distance : Guillaume Petit souligne une forme de « sur-jeu » réflexif chez les docteurs Cifre qui se destinent au monde académique (Petit, 2019, p.29).

Si la Cifre peut présenter une opportunité pour le financement de thèses en sciences humaines et sociales dans un contexte de pénurie de contrats doctoraux, il paraît important de ne pas la considérer uniquement comme une manière de réaliser une thèse professionnelle, mais comme une déclinaison particulière du rapport entre recherche et société. Plusieurs pistes nous paraissent intéressantes pour compléter notre analyse. D'abord, la question de l'expertise et du rôle de l'expert mériterait d'être analysée plus en détail dans le cadre des recherches en Cifre. Ensuite, il serait utile de se rapprocher encore d'une « objectivation participante » en analysant notamment la position du chercheur dans le champ scientifique national et sa discipline (Bourdieu, 2003, p. 47).

¹⁷ Sur les « postures » permettant de faire face au conflit, voir Albert O. Hirschman, *Exit, voice, loyalty, défection et prise de parole*, (Traduit par Claude Besseyrias), Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.

¹⁸ Si l'on considère le doctorat comme première expérience de socialisation à la recherche, les doctorants qui le réalisent à distance du monde académique ont des difficultés à imaginer une carrière dans ce milieu (Perrin-Joly, 2010, §32).. Le manque d'accès aux informations tacites sur les procédures de recrutement, comme le sentiment que les épreuves menant à une carrière académique sont trop coûteuses ou que la qualification est hors de portée peuvent les amener à privilégier une thèse « professionnelle » (Bernela, Bertrand, 2018).

Bibliographie

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Quatrième édition augmentée, Paris, La Découverte (coll. « Grands Repères »), 2017, 334 p.

BERNELA Bastien et BERTRAND Isabelle, « Faire carrière ici ou là. Les trajectoires d'accès à l'emploi des jeunes docteurs », *Géographie, économie, société*, 2018, Vol. 20, no 4, p. 395-421.

BLONDIAUX Loïc, FOURNIAU Jean-Michel et MABI Clément, « Introduction. Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ? », *Participations*, 2016, N° 16, no 3, p. 5-17.

BOURDIEU Pierre, « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2003, vol. 150, no 5, p. 43.

CEFAÏ Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1996, vol. 14, no 75, p. 43-66.

FERCHAUD Flavie, MOUALY Sabine El, BAUELLE Guy et SCHMUTZ Thomas, « Faire sa thèse dans le cadre d'une Cifre : retour d'expériences », *ESO, travaux & documents*, octobre 2016, no 41, p. 129-137.

FOLI Olivia et DULAURANS Marlène, « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, 1 juin 2013, no 40, p. 59-76.

HELLEC Florence, « Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE », *Sociologies pratiques*, 6 juin 2014, n° 28, no 1, p. 101-109.

HUGHES Everett Cherrington, « Dilemmas and Contradictions of Status », *American Journal of Sociology*, 1 mars 1945, vol. 50, no 5, p. 353-359.

MAZEAUD Alice et NONJON Magali, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant (coll. « Sociopo »), 2018, 365 p.

MORILLON Laurent, « De l'idylle au détournement, quels apports des CIFRE en Sciences de l'Information et de la Communication », Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC), 2008 [URL : http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article42].

PERRIN-JOLY Constance, « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche », *SociologieS*, 27 décembre 2010.

PETIT Guillaume, « Le développement des Cifre en sciences sociales, entre orientation réfléchie de la recherche et impératif réflexif dans la recherche » dans M. Pesle et G. Gallenga (eds.), *La recherche en funambule : le cas des thèses CIFRE en sciences humaines et sociales*, Presses Universitaires de Provence., Marseille, (coll. « Travail et Gouvernance »), 2019 (à paraître).

WEBER Max, « Quatrième essai : "Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques" (1917) » dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon (coll. « Recherches en sciences humaines »), 1965, 539 pages [Edition électronique, Université du Québec à Chicoutimi. URL : <http://classiques.uqac.ca/>].